

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES 20 ET 27 JUIN

HAUTE-GARONNE EN COMMUN

SOLIDAIRE • CITOYENNE • ÉCOLOGIQUE

MAJORITÉ
DÉPARTEMENTALE
— AVEC GEORGES MÉRIC



HAUTE-
GARONNE
SOLIDAIRE

Solidarité des territoires



INTRODUCTION

HAUTE- GARONNE

PROTECTRICE

ÉCOLOGIQUE

CITOYENNE

SOLIDAIRE

Les dimanches 20 et 27 juin auront lieu les élections départementales dans les 27 cantons de la Haute-Garonne.

La Haute-Garonne est un département vaste qui s'étend sur 6 309 km² depuis les collines du Frontonnais jusqu'aux portes de l'Espagne. Ses 1 380 672 habitant-e-s ont des vies contrastées, entre une métropole toulousaine et des zones périurbaines, rurales et de montagne.

Depuis 6 ans, la majorité départementale agit pour assurer une solidarité territoriale entre les 586 communes de notre département, en prenant en compte les défis démographiques, économiques et environnementaux. Elle s'est fermement opposée au projet de dissolution des Conseils départementaux soutenu par Emmanuel Macron et son Gouvernement. **HAUTE-GARONNE EN COMMUN** continuera de défendre cette institution de proximité, qui seule peut assurer une solidarité et une égalité de services publics entre tous les Hauts-Garonnaises et les Haut-Garonnais.

Une équipe renouvelée et expérimentée de 27 femmes et 27 hommes rassemblés au sein de **HAUTE-GARONNE EN COMMUN** s'engage pour un Département toujours plus solidaire, citoyen et écologique.

Notre programme s'articule autour de 4 grands axes : Haute-Garonne protectrice, Haute-Garonne écologique, Haute-Garonne citoyenne et Haute-Garonne solidaire.

Nous présentons aujourd'hui le premier volet de **HAUTE-GARONNE SOLIDAIRE** : solidarité des territoires.

SOMMAIRE

- Garantir des services publics de proximité partout sur le territoire
- La redynamisation des territoires périurbains et ruraux
- Accélérer la transition numérique
- Relier les territoires

p 3

p 4-5

p 6

p 7

GARANTIR DES SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ PARTOUT SUR LE TERRITOIRE

Le Conseil départemental est la collectivité compétente pour l'aménagement du territoire. Il est le premier partenaire des élus locaux qui s'engagent tous les jours pour améliorer le quotidien des habitantes et des habitants. Les nombreuses concertations menées durant 6 ans par la majorité départementale avec les Haut-Garonnaises et les Haut-Garonnais ont révélé un besoin accru de services publics de proximité. **HAUTE-GARONNE EN COMMUN** continuera de soutenir les 586 communes et les 17 intercommunalités de la Haute-Garonne pour maintenir et renforcer les équipements et les services publics sur l'ensemble du territoire.

SOUTENIR LA RÉALISATION D'ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ

Durant 6 ans, plus de 3 300 équipements publics de proximité ont été soutenus financièrement par la majorité départementale, dans le cadre des contrats de territoire, dans les zones rurales, périurbaines et urbaines.

Crèches, écoles, équipements sportifs, culturels et de loisirs ont ainsi été créés pour améliorer le quotidien des Haut-Garonnaises et des Haut-Garonnais. Haute-Garonne en commun poursuivra les investissements nécessaires à la réalisation de ces équipements publics indispensables à la vitalité des territoires et à la qualité de vie des habitants.

DÉVELOPPER LES PROJETS D'INTÉRÊT MÉTROPOLITAINS

Afin d'accompagner le développement de la métropole toulousaine, qui gagne chaque année plus de 10 000 habitants, nous continuerons de soutenir massivement la réalisation des grands équipements structurants : MEETT, gare LGV, transports en commun, métro, universités, recherche...

POURSUIVRE LE DÉPLOIEMENT DES MAISONS DÉPARTEMENTALES DE PROXIMITÉ

Nous poursuivons le déploiement des Maisons départementales de proximité, lancé fin 2020 par la majorité départementale, afin de rapprocher les services publics départementaux des habitants.

Les Haut-Garonnaises et les Haut-Garonnais peuvent retrouver dans ces nouveaux lieux d'accueil toutes les informations relatives aux services publics départementaux, effectuer des démarches et bénéficier d'un accompagnement pour les démarches en ligne. 8 Maisons de Proximité ont déjà ouvert leurs portes en Haute-Garonne. Nous porterons leur nombre à 40 d'ici 2022.

RAPPROCHER LES SERVICES SOCIAUX DES HABITANTS

Le Conseil départemental gère les aides sociales et agit auprès des plus fragiles. Nous voulons offrir à toutes les Haut-Garonnaises et tous les Haut-Garonnais un accompagnement social efficace et humain. C'est pourquoi, Haute-Garonne en commun poursuivra le renforcement de ses 30 Maisons des Solidarités et des 60 antennes réparties sur tout le territoire, qui accueillent près de 15 000 personnes par semaine.

ASSURER UN SERVICE DE PREMIERS SECOURS EFFICACE PARTOUT SUR LE TERRITOIRE

Nous souhaitons que chacun, où qu'il habite, puisse être secouru dans un délai de 10 minutes. C'est pourquoi nous poursuivons le plan ambitieux de construction et de réhabilitation de casernes sur le territoire, initié par la majorité départementale.

5 nouvelles casernes ouvriront (Aussonne, Montgiscard, Toulouse-Delrieu, Toulouse-Atlanta, Toulouse-Eisenhower) et 4 ont été ou seront réhabilitées (Bagnères de Luchon, Villematier, Saint-Lys, Saint-Jory) d'ici 2022.



TOUS LES HAUT-GARONNAISES ET HAUT-GARONNAIS DOIVENT POUVOIR BÉNÉFICIER DE SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ.



LA REDYNAMISATION DES TERRITOIRES PÉRIURBAINS ET RURAUX

Depuis 2015, la majorité départementale met en œuvre de nombreux dispositifs pour renforcer le dynamisme et l'attractivité des territoires périurbains et ruraux, en lien avec les maires et les présidents d'intercommunalités, et ainsi assurer un développement équilibré du département.

Alors que la Haute-Garonne gagne près de 15 000 habitants chaque année et que la crise sanitaire tend à accélérer l'exode urbain vers les communes périurbaines et rurales, **HAUTE-GARONNE EN COMMUN** souhaite que tous les bassins de vie de la Haute-Garonne puissent bénéficier de la même qualité de vie.

REVITALISER LES CENTRES-BOURGS

Les centres des communes constituent des lieux de vie indispensables au lien social et au bien-vivre sur l'ensemble du territoire haut-garonnais. Nous poursuivrons et renforcerons le dispositif "Cœur de vie", créé en 2019 par la majorité départementale qui propose aux communes un soutien technique et financier adapté et innovant aux projets de revitalisation des cœurs de village.

MAINTENIR LES COMMERCES DE PROXIMITÉ

Le maintien des commerces de proximité est un enjeu clé pour le développement équilibré des territoires et la qualité de vie de leurs habitant-es. Haute-Garonne en commun poursuivra le dispositif CREONS lancé en 2016 par la majorité départementale, destiné aux communes haut-garonnaises de moins de 5 000 habitants qui souhaitent maintenir ou créer des services marchands de proximité nécessaires aux habitants (boulangerie-épicerie), là où l'offre privée est absente ou défaillante.

SOUTENIR LES INITIATIVES INNOVANTES DES TERRITOIRES GRÂCE AU DISPOSITIF "CARTE BLANCHE"

Nous renforcerons le dispositif "Carte blanche" créé en 2017 par la majorité départementale, qui propose une aide financière et un accompagnement en ingénierie aux initiatives innovantes portées par les intercommunalités, en faveur du développement du territoire.

SOUTENIR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Alors que la crise sanitaire a montré les limites de notre modèle économique actuel, la majorité départementale soutient le développement de l'économie sociale et solidaire, pour proposer

une autre façon de produire et de répartir les richesses, les services et les biens, tout en permettant de créer de l'emploi local. Haute-Garonne en commun valorisera les projets porteurs d'avenir pour notre territoire, en facilitant notamment l'accès au foncier pour les entreprises qui s'inscrivent dans ce modèle économique durable et responsable.

DÉVELOPPER LES TIERS-LIEUX

L'essor des tiers-lieux, en rapprochant l'emploi de l'habitat, permet de réduire les déplacements vers l'agglomération toulousaine et correspond aux nouvelles pratiques du travail. La majorité départementale a déjà soutenu la création d'une dizaine de tiers-lieux sur le territoire. Haute-Garonne en commun poursuivra le développement et la mise en réseau de ces espaces de travail partagé et/ou collaboratif qui favorisent la création d'activité, notamment dans le secteur de l'économie sociale et solidaire.



**NOUS AGIRONS
POUR MAINTENIR
L'ACTIVITÉ ET
L'EMPLOI SUR TOUS
LES TERRITOIRES.**



FAVORISER L'EMPLOI LOCAL VIA LA COMMANDE PUBLIQUE

La majorité départementale a adopté en 2017 une Charte de la commande publique afin de favoriser l'emploi local, l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi et le développement durable. Grâce à cette charte, 72,5 % des marchés publics bénéficient aux entreprises haut-garonnaises et 85,1 % aux entreprises d'Occitanie. La commande publique peut représenter un vrai levier pour l'économie locale et la promotion d'un achat responsable, c'est pourquoi nous renforcerons les marchés intégrant une clause en termes d'insertion sociale et professionnelle.

DÉVELOPPER L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE

La Haute-Garonne offre une diversité de paysages, de sites naturels et patrimoniaux, qui représente un véritable atout pour renforcer l'attractivité de notre territoire. Le tourisme est la deuxième activité économique en Haute-Garonne avec 15 000 emplois non délocalisables et 1 milliard d'euros de retombées économiques.

Depuis 6 ans, la majorité départementale mène un vaste plan de mise en valeur du patrimoine naturel et architectural de la Haute-Garonne, dans le

respect des territoires et de ses habitants. Nous poursuivrons la préservation, la valorisation et la promotion des nombreux sites emblématiques de notre territoire, comme Saint-Bertrand-de-Comminges/Valcabrère, l'Abbaye de Bonnefont, le site de Montmaurin ou encore le Canal du Midi.

SOUTENIR LES STATIONS DE MONTAGNE HAUT-GARONNAISES

Face aux aléas climatiques et à l'évolution des attentes du public, nous devons repenser le modèle économique des stations de montagne en proposant une offre touristique 4 saisons respectueuse de l'environnement, du territoire et de ses habitants, et capable de préserver l'activité économique des vallées haut-garonnaises.

En 2018, la majorité départementale a repris la gestion des 4 stations de ski haut-garonnaises en grande fragilité financière, ce qui a permis de préserver 1 000 emplois directs et de lancer les investissements nécessaires à leur transformation vers un modèle durable destiné à un tourisme écoresponsable.

Haute-Garonne en commun poursuivra le plan ambitieux d'investissements de 25 M€ d'ici 2025, qui permettra notamment de renouveler l'ascenseur valléen de Bagnères-de-Luchon et de créer une véritable offre 4 saisons sur les 4 stations.

ACCÉLÉRER LA TRANSITION NUMÉRIQUE

La crise sanitaire et les confinements successifs ont démontré toute l'importance des nouveaux usages numériques qui sont sources de changements majeurs dans notre société. Afin de lutter contre la fracture numérique, **HAUTE-GARONNE EN COMMUN** veut assurer un vrai service public du haut-débit à tous les habitant.e-s de Haute-Garonne, particulièrement dans les zones peu denses non couvertes par les opérateurs privés. Parallèlement, nous accompagnerons les Haut-Garonnaises et les Haut-Garonnais dans l'appropriation de ces nouveaux usages.

AMENER LA FIBRE OPTIQUE DANS TOUS LES FOYERS D'ICI FIN 2022

Nous poursuivrons le déploiement de la fibre optique engagé par la majorité départementale qui permettra d'équiper l'ensemble des foyers haut-garonnais (hors les zones couvertes par les opérateurs privés) en haut débit d'ici fin 2022.

Nous considérons que l'arrivée de la fibre optique est un enjeu de développement économique pour nos territoires, mais également de développement durable et de qualité de vie.



**NOUS GARANTIRONS
L'ACCÈS AU
TRÈS HAUT DÉBIT
À TOUS LES
HAUTE-GARONNAIS.**



SIMPLIFIER L'ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS GRÂCE AUX OUTILS NUMÉRIQUES

Depuis 2015, la majorité départementale a développé de nombreux services en ligne, afin de faciliter les démarches administratives des Haut-Garonnaises et des Haut-Garonnais : inscriptions aux transports scolaires, demande d'aide pour la restauration scolaire, demande d'agrément d'assistants maternels et familiaux, demande d'agrément adoption, prise de rendez-vous pour les bons solidaires...

Des applications innovantes ont également été créées : Go31 destiné à améliorer l'accès à l'information et l'expression des jeunes ; Ammy31, un réseau social pour personnes âgées et personnes en situation de handicap ; ou encore Directfermiers31, l'annuaire des producteurs en vente directe de la Haute-Garonne. Nous poursuivrons le développement d'outils numériques qui permettront d'améliorer l'accessibilité des services départementaux, concernant notamment les demandes de subvention, les demandes de téléassistance pour les seniors, les prises de rendez-vous avec les professionnels de la protection maternelle et infantile...

LUTTER CONTRE L'ILLECTRONISME AVEC LES PASS NUMÉRIQUES

Au-delà de l'accès au très haut débit, l'égalité face au numérique repose sur la capacité des personnes à s'approprier et à maîtriser ses utilisations. Nous renforcerons les actions engagées par la majorité départementale pour lutter contre l'illectronisme, comme la distribution de Pass numériques qui permettent d'accéder gratuitement à des ateliers de formation.

RELIER LES TERRITOIRES

Le territoire de la Haute-Garonne est vaste et s'étend sur 144 km du nord au sud, ce qui en fait l'un des départements français les plus longs. **HAUTE-GARONNE EN COMMUN** souhaite répondre efficacement aux besoins de déplacements des habitant.e.s entre une métropole toulousaine située au nord du département et des zones éloignées. Ceci en relevant le défi d'une mobilité plus durable, au bénéfice de la qualité de l'air et de la qualité de vie des habitant.e.s.

ENTREtenir, AMÉLIORER, SÉCURISER ET MODERNISER LE RÉSEAU ROUTIER DÉPARTEMENTAL ET LES OUVRAGES D'ART

Depuis 6 ans, la majorité départementale investit pour que les routes soient sûres. Avec 6 138 km de voiries départementales et 1 841 de ponts à entretenir, adapter et sécuriser, le Département conduit environ 800 chantiers par an. Nous poursuivrons les investissements engagés pour assurer la sécurité des Haut-Garonnaises et des Haut-Garonnais, en respectant l'environnement et la biodiversité de notre territoire (fauchage raisonné, zéro pesticides, renaturation des surfaces).

DES VOIES CYCLABLES À TRAVERS TOUTE LA HAUTE GARONNE : UN RÉSEAU UNIQUE EN FRANCE

Haute-Garonne en commun poursuivra le développement des voies cyclables, engagé par la majorité départementale depuis 6 ans, afin de relier les bassins de vie haut-garonnais tout en encourageant les déplacements durables. 311 km de pistes cyclables seront aménagés au total, avec le Canal des Deux Mers (V80), Transgarona (V83), la Véloroute du Piémont Pyrénéen (V81) et la Vélo-route de la vallée de l'Arize.

Afin de faciliter les déplacements du quotidien en vélo, entre les zones périurbaines et le centre de l'agglomération, nous poursuivrons la réalisation du Réseau Express Vélo engagée par la majorité départementale pour atteindre à terme 100 km de voies réservées sur le territoire.

UN ACCOMPAGNEMENT MASSIF DES TRANSPORTS EN COMMUN

Nous continuerons de développer un réseau de transports en commun efficace et accessible sur l'ensemble du territoire, dans les zones urbaines, périurbaines, rurales et de montagne, en partenariat avec la région Occitanie.

Le réseau Arc-en-ciel, qui relie 341 communes avec 55 lignes de bus régulières, sera développé pour accompagner l'évolution démographique.

Haute-Garonne en commun confirmera par ailleurs l'effort financier sans précédent de 201 M€ engagé par la majorité départementale pour développer les transports en commun dans l'agglomération toulousaine, dont la 3^{ème} ligne de métro et sa connexion à la ligne B, des lignes de bus Linéo et de nouvelles liaisons entre Toulouse et les territoires du Muretain et du SITPRT.

FACILITER LES AMÉNAGEMENTS FERROVIAIRES AU NORD DE TOULOUSE (AFNT) ET SOUTENIR L'ARRIVÉE DE LA LGV

Nous accompagnerons le projet de modernisation des infrastructures de "l'étoile ferroviaire toulousaine" afin d'améliorer les déplacements du quotidien. Par ailleurs, nous soutenons l'arrivée de la LGV sur notre territoire et resterons mobilisés pour que Toulouse soit à 3h20 de Paris dans les meilleurs délais.



**NOUS FACILITERONS
LES DÉPLACEMENTS
DANS LE RESPECT DE
L'ENVIRONNEMENT.**

